



Dernière mise à jour: 19-02-2026

LA FRANCE DANS LE MONDE ET AU SEIN DE L'UE

2023. Sources: Eurostat et FAO.

En 2023, la France était le deuxième plus grand producteur de produits aquacoles et le troisième de produits de la pêche.

(1.000 tonnes)	Monde	UE-27	France	% monde	% UE-27
Captures	91.681	3.555	471	0,5%	13%
Aquaculture	136.140	1.043	187	0,1%	18%
Total	227.821	4.598	658	0,3%	14%

FLOTTE DE PÊCHE

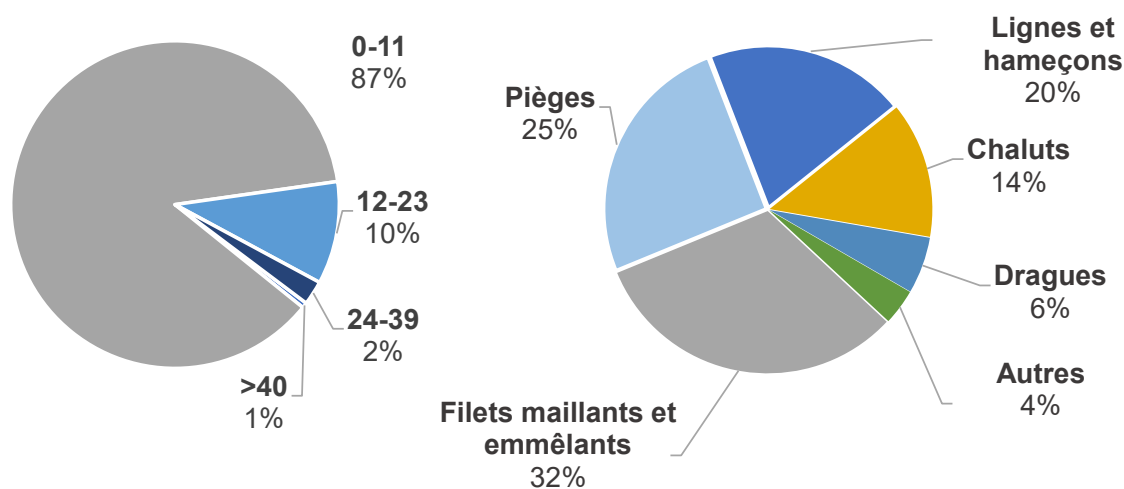
Flotte: 2024. Source: fichier de la flotte de pêche de l'UE - Eurostat**Données sur l'emploi: 2023. Source: JRC.**

Navires (2024)	Capacité (2024)	Puissance (2024)	
Nombre: 5.975	TB: 152.454	KW: 915.436	
TOTAL ETP: 6.675 (2023, source: JRC)			
0-11 m	12-23 m	24-39 m	>40 m
Emplois (ETP): 44%	Emplois (ETP): 27%	Emplois (ETP): 19%	Emplois (ETP): 10%

TB: tonnage brut - KW: Kilowatt - ETP: équivalent temps plein

Flotte de pêche de la France selon la longueur et le type d'engin

(Pourcentage du nombre total de navires)





Dernière mise à jour: 19-02-2026

DÉBARQUEMENTS

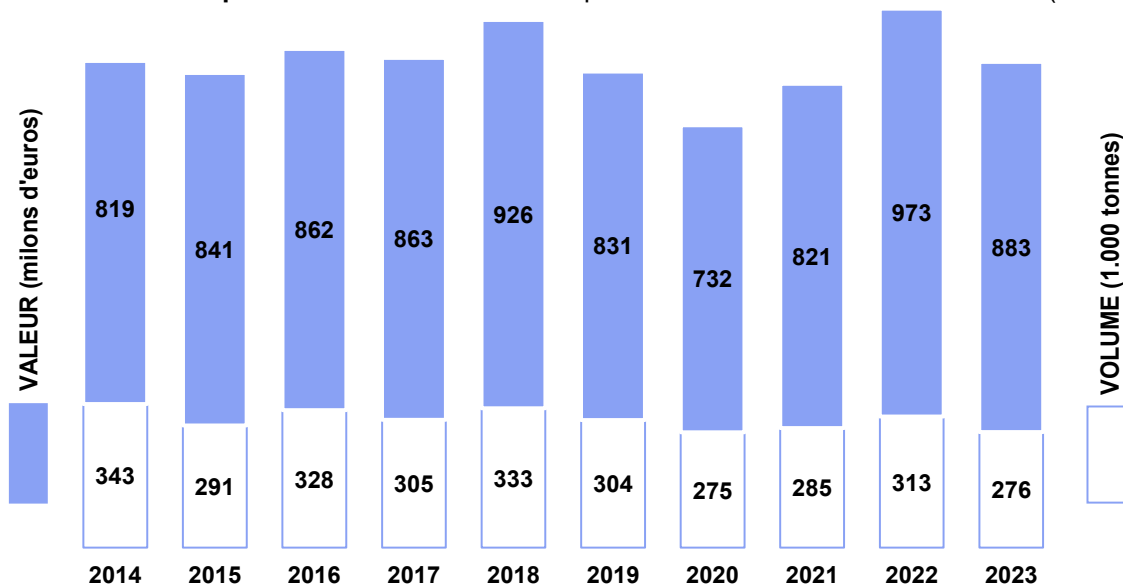
Source: EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat.

Les débarquements désignent le déchargement initial de tout produit de la pêche d'un navire dans un État membre donné de l'Union européenne. Ils comprennent des plantes et des espèces aquatiques qui ne sont pas destinées à la consommation humaine. Exprimés en poids net et en valeur, les débarquements pris en compte sont ceux effectués par des navires provenant d'États membres de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

En France, les débarquements sont composés presque exclusivement de produits frais - entiers/vidés - destinés à la consommation humaine (on trouve également, en plus faible quantité, des déchets, des aliments pour animaux, des appâts, des matières à usage inconnu et des produits destinés à des usages industriels).

452 ports de pêche sont répertoriés dans le pays (source: *EU Master Data Register*, 3 décembre 2025).

Nombre total de débarquements. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



Principales espèces commerciales débarquées et pourcentage du total

2023, en millions d'euros (valeur nominale) et 1.000 tonnes

	€	%	⚖️	%	
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	121,2	14%	49,8	18%	ALGUES
BAUDROIE (=LOTTE)	60,7	7%	46,0	17%	COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS
SOLE COMMUNE	56,9	6%	22,6	8%	SARDINE
MERLU	43,4	5%	11,9	4%	MERLU
CALMAR	42,6	5%	11,0	4%	BAUDROIE (=LOTTE)
AUTRES	558,3	63%	134,3	49%	AUTRES



Dernière mise à jour: 19-02-2026

AQUACULTURE

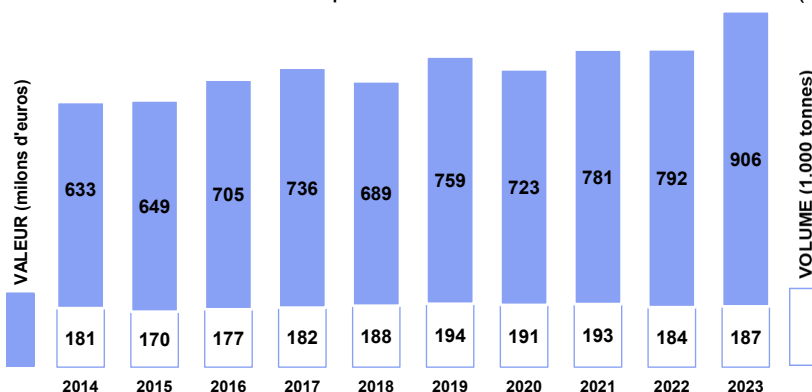
Source: EUMOFA, d'après des données d'EUROSTAT, de la FAO et de la FEAP.

L'aquaculture consiste à élever des organismes aquatiques (d'eau douce ou salée) tels que des poissons, des mollusques, des crustacés et des plantes aquatiques. Les données sur l'aquaculture sont indiquées en équivalent poids vif et en valeur.

En 2023, 82% de la production française a été réalisée en eau de mer et en eau saumâtre, et 18% en eau douce. Les principales méthodes de production sont les suivantes:

- 72% de la production: élevage en suspension en eau de mer et en eau saumâtre;
- 12% de la production: élevage dans des réservoirs et des bassins allongés en eau douce;
- 3% de la production: élevage sur sol en eau de mer et en eau saumâtre;
- 3% de la production: élevage sur sol en eau de mer et en eau saumâtre (une petite partie en eau douce);
- 0,1% de la production: élevage dans des bassins, quasi exclusivement en eau douce (une petite partie en eau de mer et en eau saumâtre);
- 2% de la production: élevage dans des systèmes de recirculation en eau douce;
- Le reste (4%) s'est appuyé sur d'autres techniques en eau de mer et en eau saumâtre, dont les données ne sont pas disponibles.

Production totale. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).



Principales espèces commerciales élevées et pourcentage du total
2023, en millions d'euros (valeur nominale) et pour 1 000 tonnes

Spèce	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage (%)	Volume (1.000 tonnes)	Pourcentage (%)
HUÎTRE	514,7	56,8%	90,4	48,5%
TRUITE	140,5	15,5%	54,5	29,2%
MOULE MYTILUS SPP.	135,8	15,0%	27,7	14,8%
DORADE ROYALE	23,7	2,6%	2,5	1,3%
BAR COMMUN	23,1	2,6%	2,3	1,3%
AUTRES	67,8	7,5%	9,1	4,9%



Dernière mise à jour: 19-02-2026

ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Source: Commission européenne, [liste des organisations de producteurs agréés dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture](#).

18 organisations de producteurs (OP) et **2 associations d'OP** sont officiellement agréées en France. Leur rôle consiste à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) et de l'organisation commune des marchés (OCM) par le biais de la gestion collective des activités de leurs membres. Parmi ces 18 OP, 16 sont actives dans le secteur de la pêche et les deux restantes dans celui de l'aquaculture. Les deux associations de PO sont actives dans le secteur de la pêche.

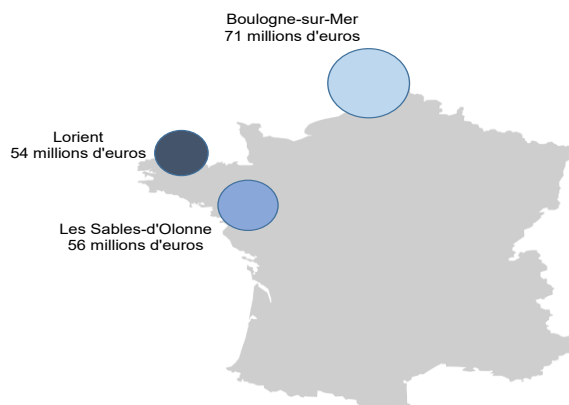
PREMIÈRES VENTES

2025. Source: EUMOFA.

Les premières ventes désignent le poisson vendu ou enregistré dans une criée, auprès d'acheteurs enregistrés ou d'organisations de producteurs (PO). Les premières ventes peuvent différer des débarquements dans le sens où elles ne couvrent pas le poisson débarqué par des navires appartenant à des entreprises de transformation ou vendu directement aux transformateurs. La France compte 35 criées, chargées de collecter et de transmettre les notes de vente à FranceAgriMer via le réseau inter-criées (RIC):

- 17 de ces criées se trouvent dans le golfe de Gascogne et sur les côtes ibériques.
- 13 en mer Celtique.
- 4 en Méditerranée.
- 1 en mer du Nord.

En 2025, le total des premières ventes réalisées dans ces criées s'est élevé à 209.293 tonnes pour une valeur de 620 millions d'euros. Les trois criées les plus importantes ont représenté 17% et 23% des premières ventes totales en termes de volume et de valeur, respectivement.



Premières 3 criées	Volume (tonnes)	Valeur (millions d'euros)	Premières 3 principales espèces commerciales (en valeur)
Boulogne-sur-Mer	25.599	71	Calmar, seiche, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés
Les Sables-d'Olonne	6.759	56	Sole commune, bar commun, seiche
Lorient	11.797	54	Lingue, baudroie (=Lotte), merlu



Dernière mise à jour: 19-02-2026

COMMERCE DE GROS

Le commerce de gros est un stade intermédiaire dans le circuit de distribution. Il consiste à réaliser des achats en vrac pour les vendre aux revendeurs (par ex. les distributeurs) plutôt qu'aux consommateurs. En France, 11 marchés de gros, ou «marchés d'intérêt national» (MIN), interviennent dans la vente de produits de la pêche et de l'aquaculture. Environ 100 grossistes en poisson exercent leurs activités sur ces marchés, dont 42 se trouvent dans le marché de Paris-Rungis.



En 2019, 90.374 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture ont été vendus à Rungis, pour une valeur de 889 millions d'euros (source: <https://www.rungisinternational.com>). Le Réseau des nouvelles des marchés (RNM) publie des cotations de prix quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles pour le marché d'intérêt national de Rungis (www.rnm.franceagrimer.fr).

TRANSFORMATION

Selon les données d'Eurostat-SBS, 12.957 personnes étaient employées dans le secteur français de la transformation des produits de la pêche en 2023. Ce dernier a enregistré une plus-value de 792 millions d'euros, correspondant à 2% de la plus-value de la fabrication totale des produits alimentaires. En 2024, les principaux produits vendus ont été les suivants: «plats préparés à base de poisson, de crustacés et de mollusques», «filets de poissons frais ou réfrigérés et viandes de poisson (y compris les ailerons de requins), y compris hachées» et «filets de poissons enrobés de pâte ou de chapelure, y compris les bâtonnets de poissons (à l'exclusion des plats préparés)» (source: Eurostat-PRODCOM).

381 entreprises

Chiffre d'affaires net: 6 milliards d'euros

(2024. Source: Eurostat – SBS)



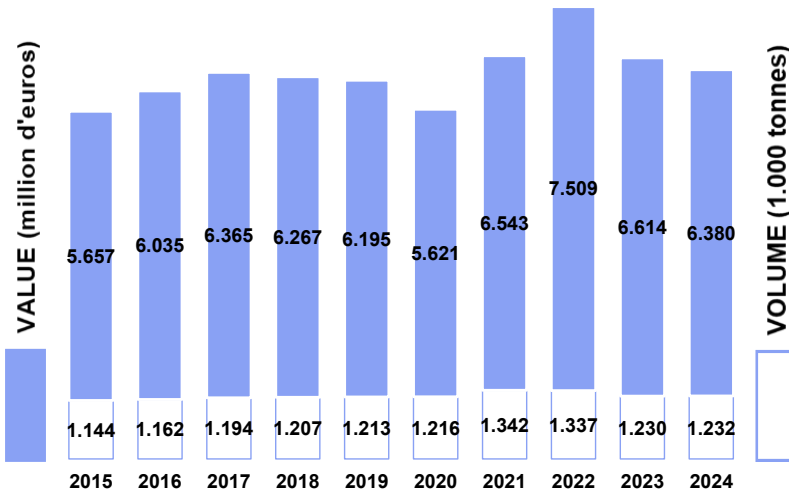
Dernière mise à jour: 19-02-2026

IMPORTATIONS – EXPORTATIONS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat-COMEXT.

Les valeurs des graphiques sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2020).

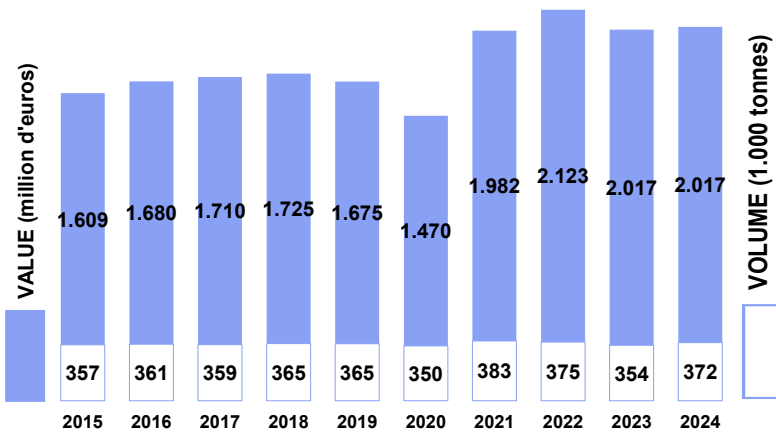
IMPORTATIONS



Principales espèces commerciales importées et pourcentage du total des importations 2024, en millions d'euros (valeur nominale)

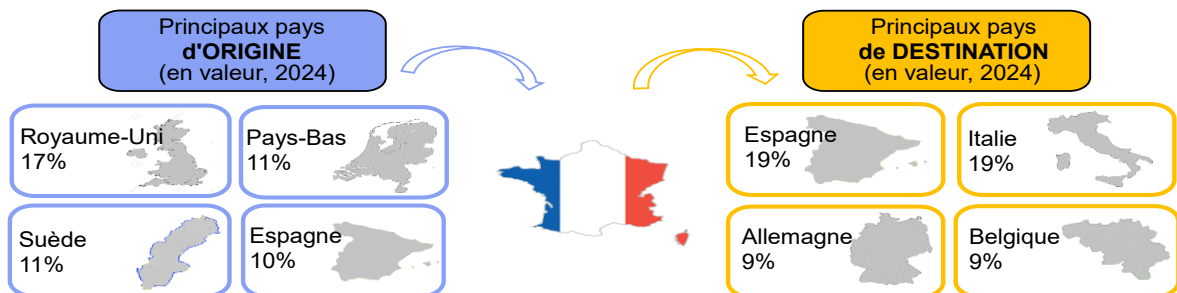
Espèce	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage
SAUMON	1897	26%
CREVETTES (SURTOUT TROPICALES)	772	11%
THON (SURTOUT LISTAO)	520	7%
CABILLAUD	460	6%
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	180	3%
AUTRES	3352	47%

EXPORTATIONS



Principales espèces commerciales exportées et pourcentage du total des exportations 2024, en millions d'euros (valeur nominale)

Espèce	Valeur (millions d'euros)	Pourcentage
SAUMON	376	17%
HUÎTRE	129	6%
HUILE DE POISSON	126	6%
CREVETTE DIVERSE	95	4%
COQUILLE SAINT-JACQUES ET AUTRES PECTINIDÉS	79	3%
AUTRES	1467	65%

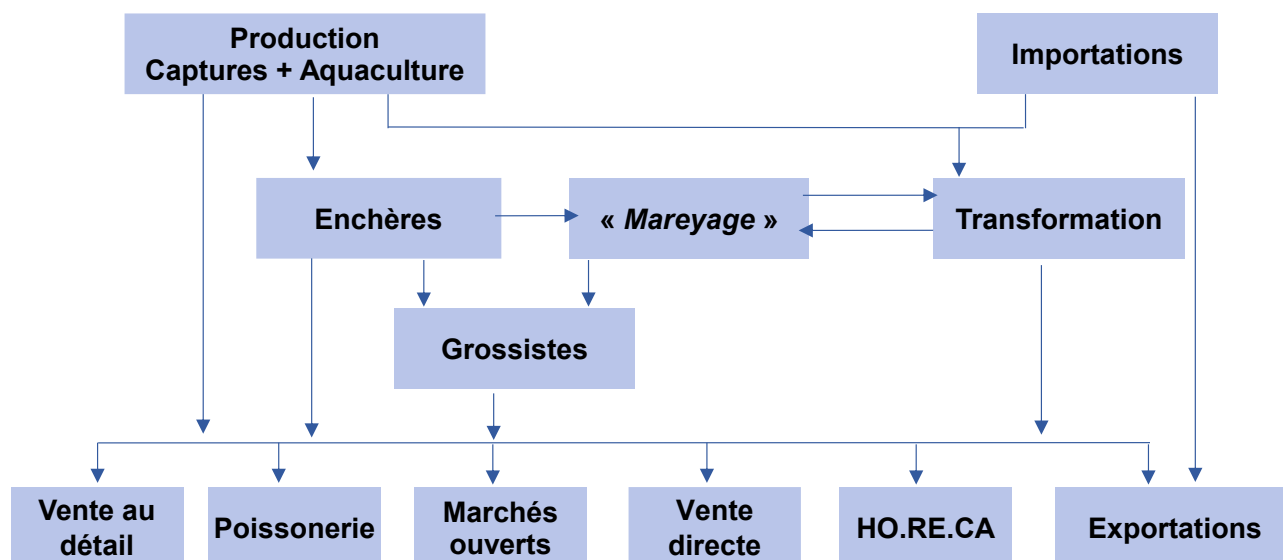




Dernière mise à jour: 19-02-2026

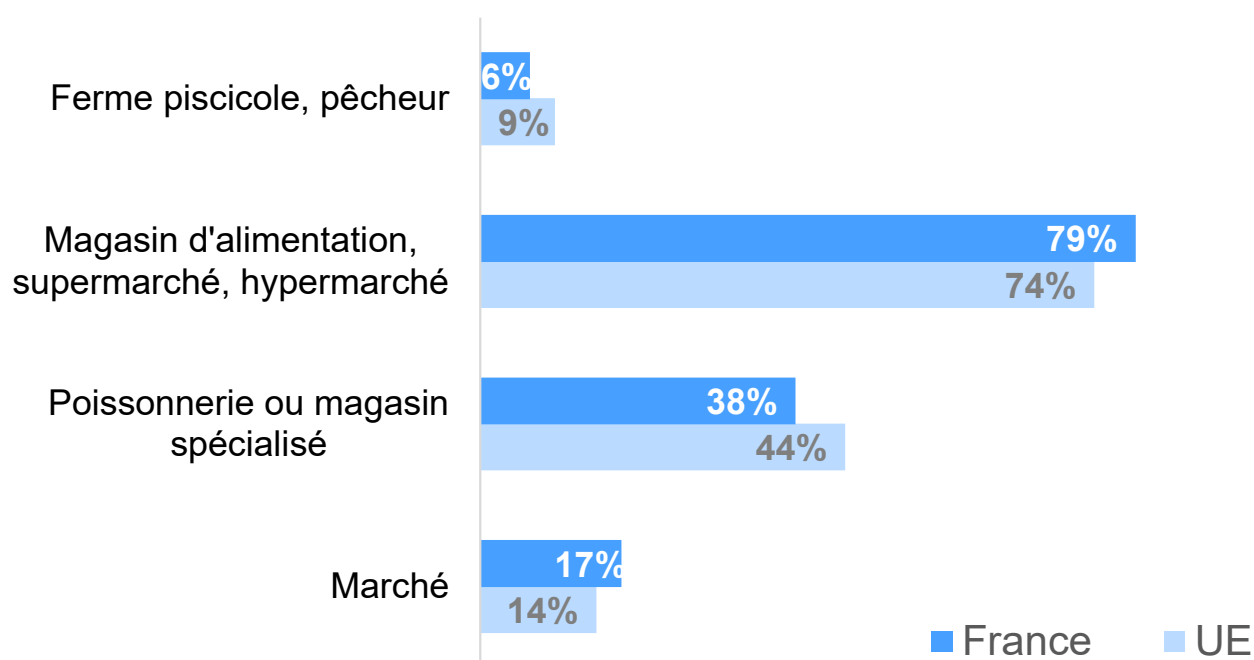
DISTRIBUTION

Chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture en France (source: FranceAgriMer):



Le mareyage joue un rôle essentiel dans la valorisation des produits de la pêche. Il est le lien entre l'amont et l'aval de la filière des produits de la mer. Il consiste à acheter du poisson sur les côtes, à les apprêter (tri, élimination des viscères ou des têtes, découpe des filets), les conditionner, les transporter et les revendre à un grossiste ou à un commerçant de détail (poissonnier, restaurateur, grande surface).

Préférences des consommateurs à l'égard des canaux d'achat (source: Eurobaromètre, 2024):





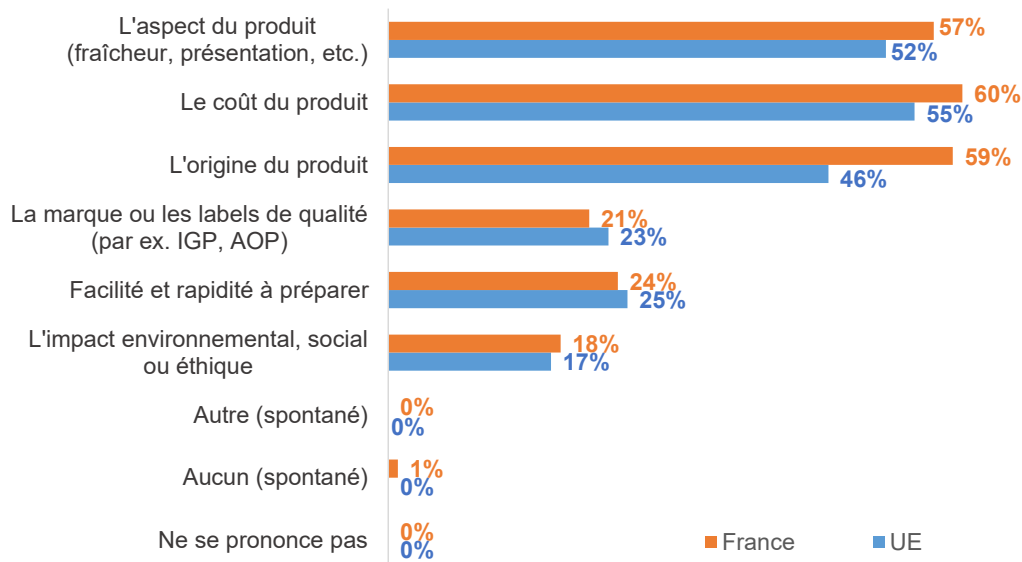
Dernière mise à jour: 19-02-2026

CONSOMMATION

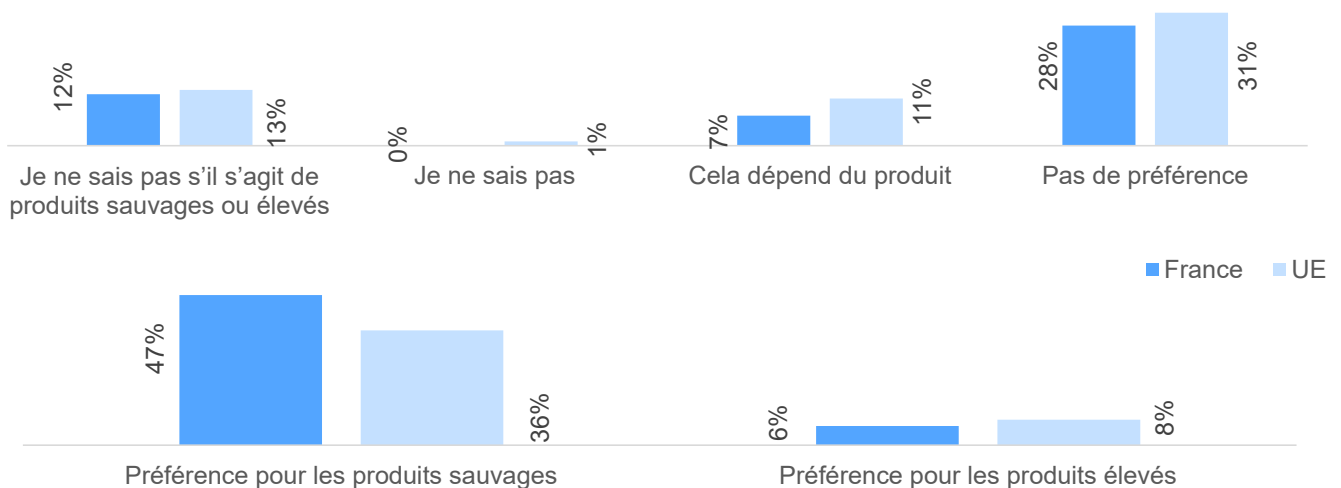
En 2023, la consommation apparente était estimée à 32,14 kg par habitant, soit une diminution de 1% par rapport à 2022. Le saumon, le cabillaud, le lieu d'Alaska et le listao ont été les espèces les plus consommées (source: EUMOFA).

32,14 kg
par habitant en équivalent
poids vif
(2023. Source: EUMOFA)

Critères d'achat (source: Eurobaromètre, 2024).



Préférences à l'égard des produits sauvages ou élevés (source: Eurobaromètre, 2024).





Dernière mise à jour: 19-02-2026

LE PAYS ANALYSÉ PAR L'EUMOFA



DÉBARQUEMENTS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux de bord, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

PREMIÈRES VENTES

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies toutes les semaines et tous les mois par FranceAgriMer. Les données hebdomadaires font l'objet d'un suivi pour une sélection de 14 espèces commerciales principales et de 17 criées. Les données mensuelles portent sur toutes les espèces vendues dans les 35 criées de France. Les données hebdomadaires et mensuelles sont accessibles via des tableaux de bord, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc. En ce qui concerne les premières ventes mensuelles, des données désagrégées sont également disponibles via des tableaux de bord et par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – COMEXT. Les données portent sur les flux commerciaux de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture, tels que répertoriés par les autorités douanières nationales. Elles sont disponibles sur une base mensuelle et annuelle et accessibles via des tableaux de bord, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

AQUACULTURE

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche et intégrées à celles de la FAO et de la FEAP. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux de bord, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

COMMERCE DE GROS

Les prix sont fournis par FranceAgriMer sur une base hebdomadaire. Les données portent sur les ventes d'une sélection de 14 espèces commerciales principales réalisées sur le marché de Rungis.

TRANSFORMATION

Les données sont fournies par Eurostat – PRODCOM. Elles portent sur des quantités et des prix, départ exploitation, de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus dans le pays après la transformation de la matière première en produit fini. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux de bord, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

CONSOMMATION

Les données relatives aux volumes et aux valeurs de la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages sont fournies par l'Europanel, sur la base d'un rapport de panel. Les données font l'objet d'un suivi pour une sélection de 10 espèces commerciales principales + la rubrique «



Dernière mise à jour: 19-02-2026

Autres », qui permet d'ajouter d'autres espèces. Les données sont disponibles sur une base mensuelle et annuelle, et accessibles via des tableaux de bord ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc. En outre, les prix au détail d'une sélection de 11 espèces commerciales principales sont fournis sur une base hebdomadaire par FranceAgriMer. Les prix au détail des magasins en ligne, collectées par *price-scraping*, sont également disponibles.